

RAPPORT ANNUEL

Bureau de l'équité, de la diversité et des
droits de la personne

Pour la période allant du
1^{er} mai 2017 au 30 avril 2018

Noël A.J. Badiou

Vice-recteur adjoint, Équité, diversité et droits de la personne
Université Laurentienne

Equity	Équité
Diversity	Diversité
Human Rights	Droits de la personne



Résumé

Ce rapport annuel, produit conformément à la Politique et au Programme pour un milieu respectueux de travail et d'étude de l'Université Laurentienne, fournit des détails sur le nombre, le type et le règlement des cas. Les membres de la communauté universitaire peuvent en obtenir un exemplaire en s'adressant au Bureau de l'équité, de la diversité et des droits de la personne (BEDDP) ou sur le site Web de ce bureau.

Le BEDDP a connu de nombreux développements en 2017-2018, dont la première période complète de rapport en vertu de la Politique de réponse à la violence sexuelle et de prévention ainsi que le transfert de responsabilité touchant le Code de conduite de la population étudiante (dans les domaines autres que les études).

Bureau de l'équité, de la diversité et des droits de la personne

Le BEDDP a pour mandat de donner le ton dans la communauté universitaire en prônant un environnement englobant et respectueux d'apprentissage et de travail pour l'ensemble de la population étudiante, du personnel et du corps professoral. Il leur fournit pour cela de l'expertise et des conseils afin d'assurer la conformité avec la *Loi de 2005 pour les personnes handicapées de l'Ontario* (LAPHO); les articles traitant de la lutte contre le harcèlement de la *Loi sur la santé et la sécurité au travail* (LSST), 1990; le *Code des droits de la personne de l'Ontario*, 1990; la Politique pour un milieu respectueux de travail et d'étude; la Politique de réponse à la violence sexuelle et de prévention; la Politique sur les normes d'accessibilité au service à la clientèle de l'Université Laurentienne; le Code de conduite de la population étudiante (dans les domaines autres que les études), et toutes autres politiques connexes.

Pendant l'exercice 2017-2018, les principales fonctions du BEDDP ont été les suivantes :

- 1) apporter de l'aide concernant les plaintes de harcèlement, de discrimination, de conduite de la population étudiante, de harcèlement sexuel, de violence sexuelle et d'intimidation, faire comprendre la gamme d'options disponibles dans ces cas, et aider à résoudre les cas;
- 2) fournir de l'information et de la formation à la communauté pour la sensibiliser à l'importance de promouvoir un milieu respectueux de travail et d'étude;
- 3) fournir de l'information et de la formation à la communauté pour la sensibiliser davantage à la violence sexuelle, à la divulgation, à la réponse et à la formation de témoin;
- 4) administrer la Politique et le Programme pour un milieu respectueux de travail et d'étude sur le campus, la Politique de réponse à la violence sexuelle et de prévention et le Code de conduite de la population étudiante (dans les domaines autres que les études).

Services de résolution de cas

Le principal mandat du BEDDP est d'apporter de l'aide concernant les plaintes/préoccupations de harcèlement, de discrimination, de harcèlement sexuel, de violence sexuelle et d'intimidation, de faire comprendre la gamme d'options disponibles dans ces cas, et d'aider à résoudre les cas.

COMPOSITION DES CAS

Chaque cas présenté au BEDDP peut être classé dans une de ces trois (3) catégories :

- (1) **Plainte** : Plainte écrite transmise au BEDDP;
- (2) **Consultation** : Offre de conseils ou de lignes directrices concernant des plaintes possibles, des préoccupations ou des questions liées à des sujets entrant dans le mandat du BEDDP;
- (3) **Demande de renseignement** : Clarification rapide, référence ou renseignements.

Milieu respectueux de travail et d'étude

Au total, 381 cas ont été signalés au BEDDP en 2017-2018 en vertu de la Politique pour un milieu respectueux de travail et d'étude : 94 plaintes, 210 consultations et 77 demandes de renseignements. Les cas ont aussi été classés par type comme cela est indiqué dans les figures 1(a) et 1(b).

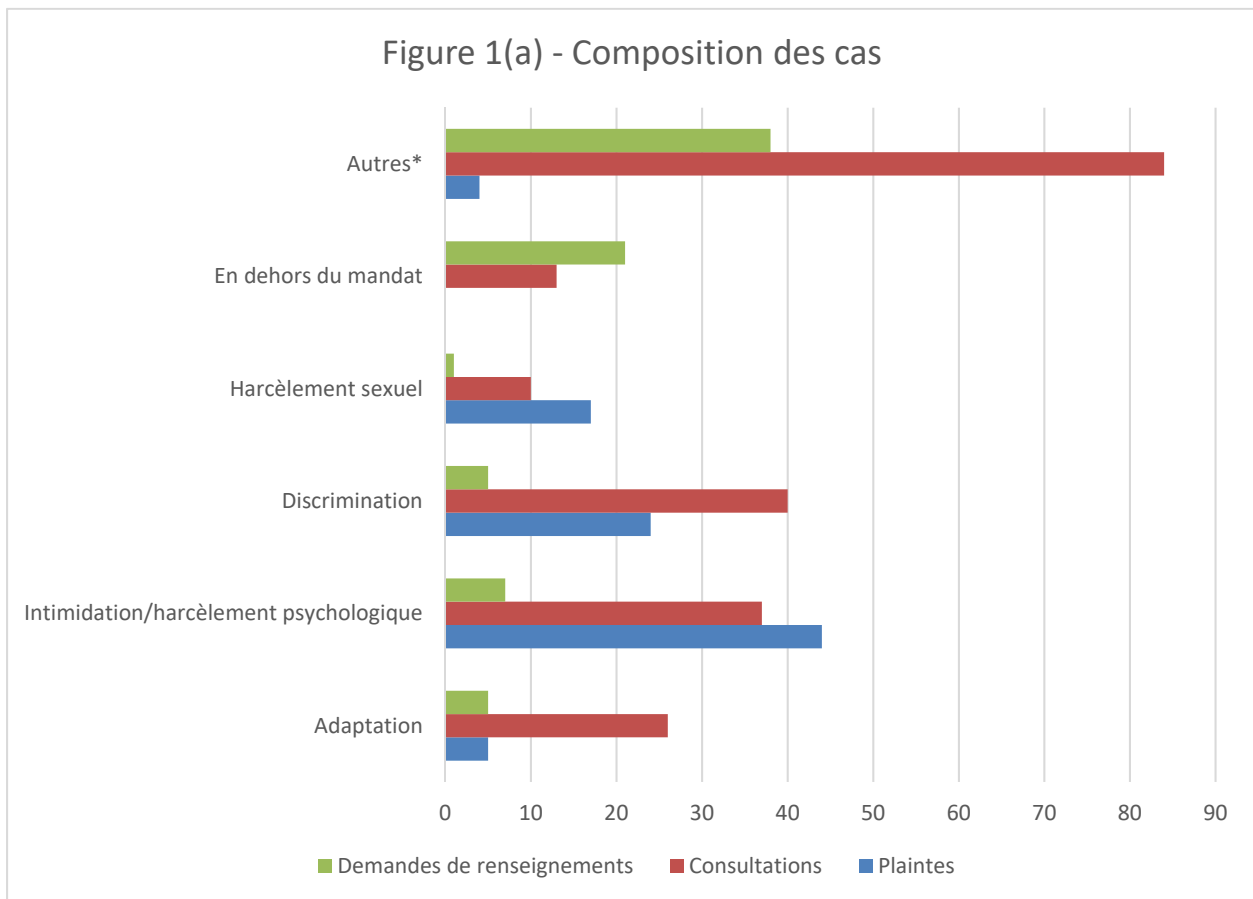


Figure 1(a) – Tableau de composition des cas

*Autres : comprend les plaintes, consultations et demandes générales de renseignements au sujet de la politique

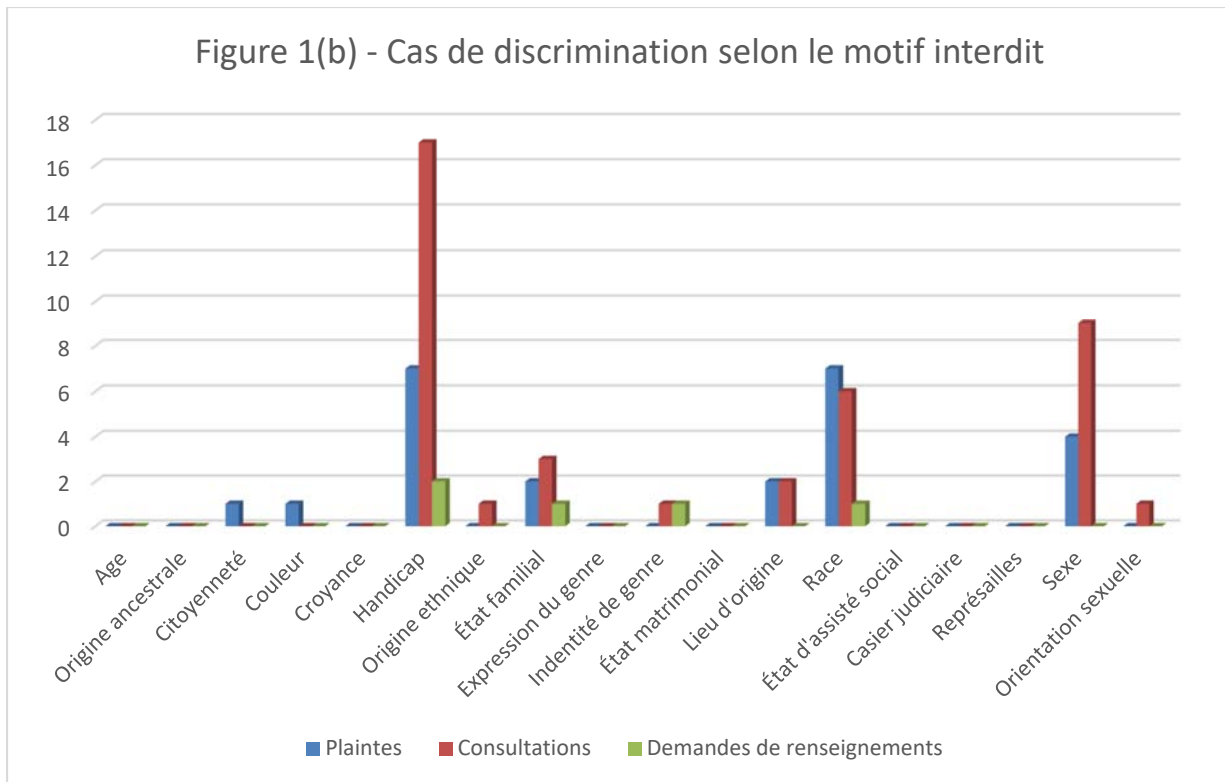


Figure 1(b) – Cas de discrimination selon le motif interdit

Réponse à la violence sexuelle et prévention

Il y a eu 20 cas signalés au BEDDP en 2017-2018 en vertu de la Politique de réponse à la violence sexuelle et de prévention : 11 plaintes, 6 consultations et 3 demandes de renseignements.

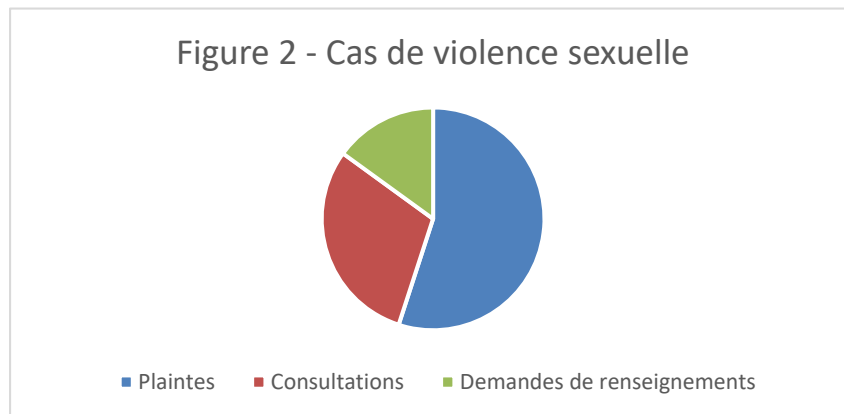


Figure 2 – Cas traités en vertu de la Politique de réponse à la violence sexuelle et de prévention

Code de conduite de la population étudiante (dans les domaines autres que les études)

Le 1^{er} décembre 2017, le BEDDP a assumé l'administration du Code de conduite de la population étudiante (dans les domaines autres que les études). Ainsi, les données concernent les cas signalés du 1^{er} décembre 2017 au 30 avril 2018.

Au total, 42 cas ont été signalés au BEDDP pendant la période susmentionnée : 10 plaintes, 20 consultations et 12 demandes de renseignements. Les cas ont aussi été classés par type comme cela est indiqué dans la figure 3, qui tient seulement compte des infractions catégorisées dans le dossier de la conduite étudiante pour 2017-2018. Une liste complète des infractions possibles figure à la section 7 du Code de conduite de la population étudiante (dans les domaines autres que les études).

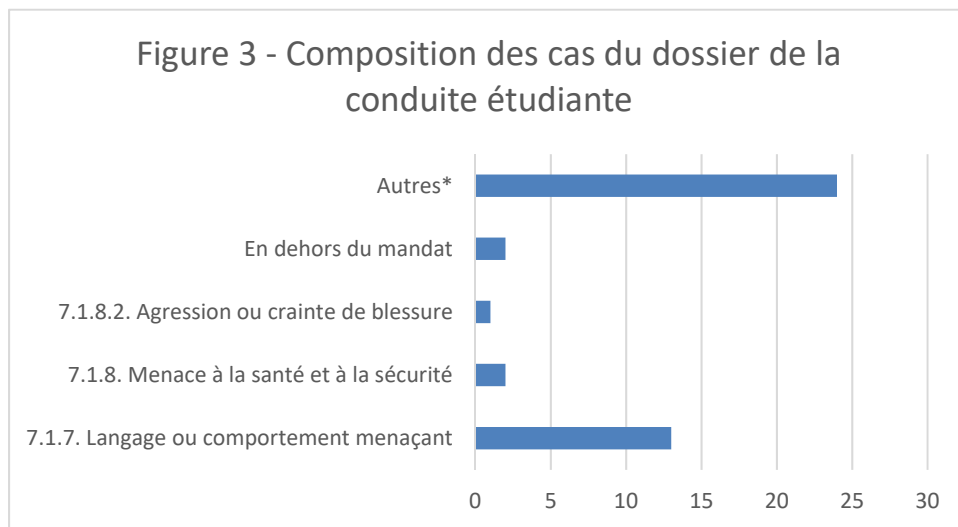


Figure 3 – Composition des cas traités en vertu du Code de conduite de la population étudiante (dans les domaines autres que les études)

*Autres : comprend les plaintes, consultations et demandes générales au sujet du code de conduite.

CAS PAR CATÉGORIES DE GROUPE

Pour chaque cas, les plaignants et intimés sont répartis en sept (7) groupes :

- (1) **Corps professoral** : Ce groupe inclut tous les membres de l'Association des professeurs de l'Université Laurentienne (APUL) des campus de Sudbury et de Barrie, ainsi que les directeurs de départements et d'écoles (qui sont membres de l'APUL).
- (2) **Unité de faculté ou département** : Sont classés dans ce groupe les cas présentés au nom d'une unité de faculté ou d'un département dans son ensemble et non pas par une personne en particulier.
- (3) **Employés** : Ce groupe inclut tous les employés autres que les membres du corps professoral; à savoir les membres du Syndicat des employés de l'Université Laurentienne (SEUL), les auxiliaires à l'enseignement représentés par le Syndicat canadien de la fonction publique (SCFP) et les

membres de l'Association du personnel administratif et professionnel de l'Université Laurentienne (APAPUL) qui ne se classent pas dans la catégorie du personnel du groupe de direction, ainsi que tous les autres employés qui n'appartiennent pas à un syndicat ou à une association.

- (4) **Unité de personnel** : Sont classés dans ce groupe tous les cas présentés au nom d'une unité de personnel ou d'un département dans son ensemble et non pas par une personne en particulier.
- (5) **Population étudiante** : Ce groupe inclut la population étudiante de l'Université Laurentienne et des universités fédérées.
- (6) **Personnel du groupe de direction** : Ce groupe inclut tout le personnel de direction, y compris les membres de l'Équipe de gestion, les vice-recteurs associés, les doyens et les directeurs de services. Il n'inclut pas les directeurs de départements et d'écoles, car ils font partie du corps professoral, comme cela est indiqué ci-dessus.
- (7) **Autres** : Sont classés dans ce groupe les cas où l'intimé n'est pas membre de la communauté de l'Université Laurentienne et les cas où le plaignant ne souhaite pas révéler le nom de l'intimé. La personne qui s'adresse au bureau cherche des conseils ou des stratégies pour traiter un cas ou un incident donné.

Personnes-ressources touchant les cas

Les personnes-ressources touchant les cas présentent la plainte, font la consultation ou demandent les renseignements du BEDDP. Elles sont ainsi désignées même si elles n'ont pas présenté une plainte, car le terme réfère simplement aux personnes qui entre en communication avec le BEDDP.

Le tableau ci-dessous montre la répartition des moyens par lesquels les cas ont été présentés au BEDDP en vertu de la Politique pour un milieu respectueux de travail et d'étude (PMRTE), de la Politique de réponse à la violence sexuelle et de prévention (PRVSP) et du Code de conduite de la population étudiante (CCPE).

PERSONNES-RESSOURCES - CAS	PMRTE	PRVSP	CCPE
Employé(e)	79	2	6
Cadre/doyen/directeur	103	2	2
Corps professoral	41	0	12
Unité d'une faculté	7	0	2
Unité du personnel	10	0	2
Étudiant(e)	110	14	15
Autre	31	2	3

Figure 4 (a) – Nombre de personnes-ressources touchant les cas selon la catégorie de groupe

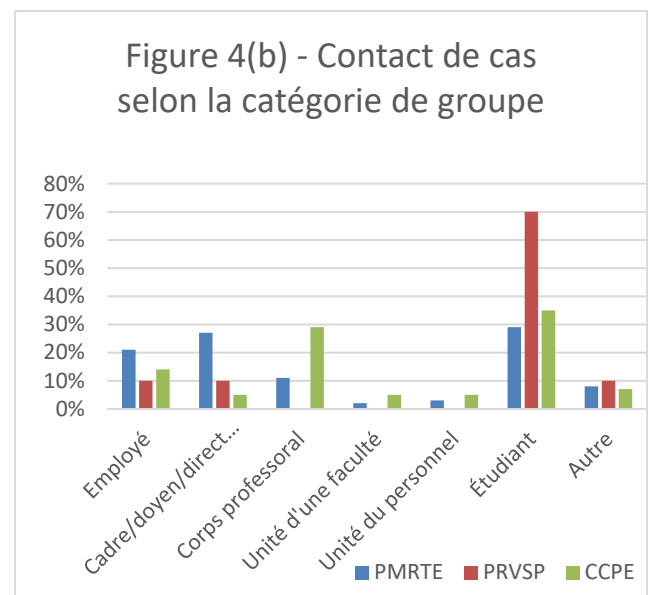


Figure 4(b) – Proportion de personnes-ressources touchant les cas selon la catégorie de groupe

Intimés

Un intimé est une personne et (ou) unité contre qui une plainte écrite est déposée ou dont l'information est présentée au BEDDP dans le cadre d'une consultation et (ou) d'une demande de renseignements. Souvent, la personne-ressource touchant le cas cherche tout simplement une orientation et (ou) de l'information générale en matière de la politique et, dans tel cas, il n'y a aucun intimé.

Le tableau ci-dessous montre la répartition des intimés en vertu de la Politique pour un milieu respectueux de travail et d'étude (PMRTE) et de la Politique de réponse à la violence sexuelle et de prévention (PRVSP). Puisque seuls les étudiants sont nommés intimés en vertu du Code de conduite de la population étudiante, la répartition de ces cas n'est pas requise.

INTIMÉ	PMRTE	PRVSP
Employé(e)	9	0
Cadre/doyen/ Directeur	17	0
Corps professoral	46	0
Unité d'une faculté	5	0
Unité du personnel	5	0
Étudiant(e)	32	10
Autre	17	1
Aucun	250	9

Figure 4 (c) – Nombre d'intimés selon la catégorie de groupe

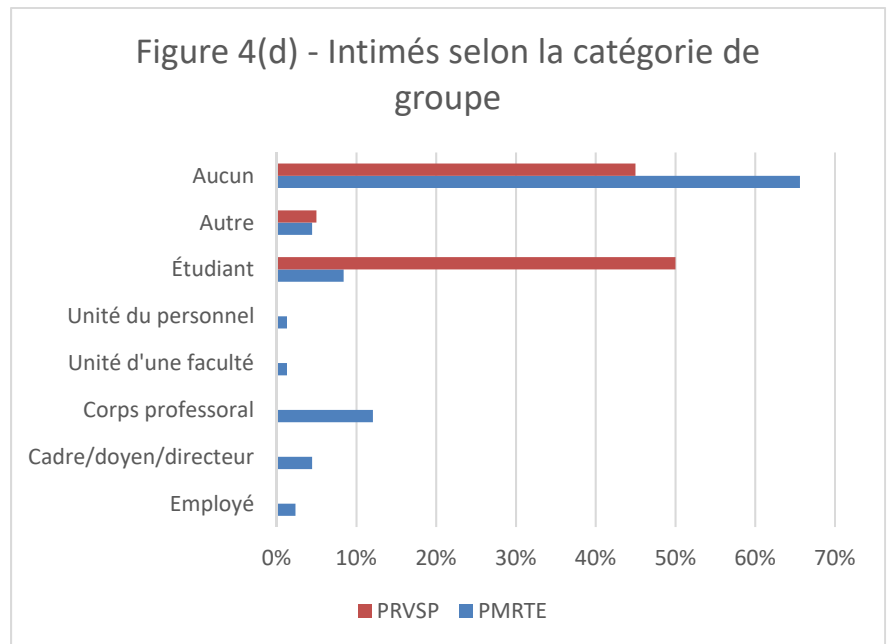


Figure 4(d) – Proportion d'intimés selon la catégorie de groupe

RÉSOLUTION DES CAS

Milieu respectueux de travail et d'étude

Des 94 plaintes déposées en 2017-2018 et des 51 reportées de 2016-2017 en vertu de la PMRTE, 102 ont été résolues en 2017-2018 et 43 ont été reportées à 2018-2019. Des 102 cas résolus :

- 18 ont été résolus à l'amiable par diverses techniques de médiation ou modes substitutifs de résolution des différends;
- 15 ont fait l'objet d'un processus officiel de résolution qui a exigé la nomination d'un enquêteur externe indépendant;
- 32 ont été abandonnés ou retirés*;
- 21 n'étaient pas bien fondés ou ne relevaient pas du mandat du BEDDP;

- 16 n'ont exigé aucune mesure ou aucun suivi*.

* Veuillez noter que beaucoup de ces cas ont consisté à clarifier des renseignements et que, après la clarification, le cas a été retiré ou aucune mesure ou aucun suivi n'a été nécessaire.

Politique de réponse à la violence sexuelle et de prévention

Des 11 plaintes déposées en 2017-2018 en vertu de la Politique de réponse à la violence sexuelle et de prévention, une a été résolue en 2017-2018 (par processus de résolution informelle) et 10 ont été reportées à 2018-2019.

Code de conduite de la population étudiante (dans les domaines autres que les études)

Des 10 plaintes déposées du 1^{er} décembre 2017 au 30 avril 2018 en vertu du Code de conduite de la population étudiante, sept ont été résolues et trois ont été reportées à 2018-2019. Des sept cas résolus :

- 4 ont été résolus à l'amiable par diverses techniques de médiation ou modes substitutifs de résolution des différends;
- 2 ont été abandonnés ou retirés;
- 1 n'était pas bien fondé ou ne relevait pas du mandat du BEDDP.

Services d'éducation et de formation

Il faut souligner que la demande d'éducation et de formation a largement dépassé la capacité de réponse du BEDDP l'an dernier. Même avec l'ajout du gestionnaire de l'engagement communautaire et des droits de la personne, le BEDDP a géré une charge de travail en 2017-2018 qui n'a permis que d'offrir au besoin une formation à la communauté universitaire.

Les initiatives suivantes d'éducation et de sensibilisation ont été prises au cours de l'année écoulée :

Printemps/été 2017

- Exposé sur les adaptations pour étudiants handicapés lors de la réunion du conseil du corps professoral de l'École des sciences infirmières – mai 2017
- Révision et mise à jour de la formation en ligne sur D2L, à l'intention du personnel, avec les dispositions sur le harcèlement dans la LSST et la LAPHO
- Liaison avec RHDO touchant la formation obligatoire en vertu de la LSST
- Révision et modification de dépliants sur la violence sexuelle et le harcèlement sexuel
- Production de brochures : 1) Accessibilité; 2) Mandat/services du BEDDP (complété et distribué)
- Brochure pour le personnel des entrepreneurs les informant des rôles et responsabilités en vertu de la PMRTE de l'UL, pour faire suite à la recommandation du Conseil en avril 2016 (complétée et distribuée)
- Exposé (en collaboration avec le Service de sécurité) en matière de discrimination, de harcèlement et de sécurité pour les étudiants de l'École des sciences de la Terre Harquail effectuant des travaux sur le terrain

Automne 2017

- Des dépliants en matière de violence sexuelle/harcèlement sexuel du BEDDP ont été remis à chaque association étudiante pour distribution aux étudiants de première année, parmi d'autres (l'AGE les a mis dans les trousseaux d'accueil)
- Stand du BEDDP dans l'Atrium pendant la Semaine d'accueil pour fournir des renseignements et du matériel publicitaire liés à la prévention de la violence sexuelle
- Dispositions prises pour que les organismes communautaires Voices for Women et Centre Victoria pour femmes aient aussi un stand d'information pendant la Semaine d'orientation
- Tenue de 14 séances de formation/sensibilisation pour des groupes divers dans le cadre de l'orientation sur le campus à l'automne 2017, touchant entre autres les services du BEDDP, la prévention de la violence sexuelle, la Politique et le Programme pour un milieu respectueux de travail et d'étude (incluant aussi une séance de témoin pour les conseillers en résidence) et participation à toutes les séances d'orientation à l'intention des locataires de résidence de première année
- Distribution à chaque participant des séances de formation de dépliants du BEDDP sur la violence sexuelle / le harcèlement sexuel
- Appui de la communication de la sexologue Justine Shuey, Ph.D., présentée par l'AGE (septembre 2017)
- En septembre, dispositions prises avec YWCA Montréal pour qu'il présente par technologie de réalité virtuelle « *Can I kiss you?* » permettant aux participants de vivre une situation simulée de harcèlement sexuel / violence sexuelle et de fournir leur commentaire à cet égard
- Organisation de séances de formation à l'intention des étudiants et leaders d'associations étudiantes au sujet de la prévention de la violence sexuelle, présentées à la fin d'août / au début de septembre 2017
- Séance de formation pour les entraîneurs en matière de PMRTE et de règlements contre le bizutage
- 6 octobre - Séance de formation en matière d'adaptations pour les étudiants handicapés, à l'intention des directeurs d'unités d'enseignement
- 19 octobre – Discussion de la PMRTE avec l'École des relations autochtones
- 11 octobre – Formation des étudiants-athlètes interuniversitaires : PMRTE et violence sexuelle, en collaboration avec Voices for Women
- 17 octobre – Participation à la séance régionale « *Draw the Line* » à l'Université Nipissing
- 31 octobre – Discussion de la PMRTE avec le Bureau des affaires étudiantes autochtones
- 3 novembre – Participation au congrès de Western sur la divulgation de violence sexuelle
- 27 novembre – Rencontre des associations étudiantes pour discuter des adaptations pour les étudiants ayant un handicap

Hiver 2017/18

- 4 décembre – Discussion des adaptations pour les étudiants handicapés lors d'une réunion de la Faculté de gestion
- 6 décembre – Exposé au Département de biologie sur l'égalité des sexes et le sexisme en milieu de travail
- 7-8 décembre – Participation au congrès national touchant l'agression sexuelle sur les campus à l'intention des cadres en enseignement supérieur
- 11 décembre – Exposé sur la PMRTE et la violence sexuelle dans le cadre du cours PHED 3506 (Community Health)
- 12-13 décembre – Groupes de discussion sur la divulgation de la violence sexuelle

- 13 janvier – Séance de formation exhaustive en matière de PMRTE et de violence sexuelle avec les équipes interuniversitaires de natation (hommes et femmes)
- 18 janvier – Exposé touchant le BEDDP à l'Access Mentoring Group
- 29-30 janvier – Participation de deux membres du personnel à une formation d'observation et de facilitation à Toronto
- 30 janvier – Exposé « Roadshow » à l'Équipe de gestion
- 5 février – Discussion en matière d'antiracisme avec l'administration de Thorneloe
- 7 février – Suite de la formation des étudiants-athlètes interuniversitaires : PMRTE, Code de conduite de la population étudiante, et violence sexuelle
- J. Dowdall nommée intervenante juridique au Comité communautaire d'examen de dossiers d'agression sexuelle, formée pour passer en revue les dossiers fermés auparavant par le Service policier du Grand Sudbury, pour faire suite à l'enquête « *Unfounded* » du *Globe and Mail*.
- Liens noués avec des partenaires communautaires (Programme d'intervention et de prévention en matière de violence de HSN/Voices for Women, Centre Victoria pour femmes, des représentants de services aux victimes de Sudbury et de la région et le procureur en matière de violence sexuelle dans la région du Nord, Paul Larsh) pour discuter des moyens de s'entraider et de s'appuyer
- 2 mars – Exposé à la Faculté de gestion touchant le Code de conduite de la population étudiante
- 3 mars – Bref exposé aux directeurs d'unité sur la formation de Western en matière de divulgation
- 23 mars – Exposé au petit déjeuner des directeurs en matière d'adaptations pour les étudiants handicapés
- 29 mars – Exposé au Comité de sélection au poste de recteur et vice-chancelier en matière de partialité inconsciente dans le cadre de processus de sélection et de prise de décisions

En cours

- Le compte Twitter est actif et mis à jour périodiquement en y affichant des liens de sensibilisation et d'information (230 abonnés)
- Le compte Facebook est actif et mis à jour périodiquement en y affichant des liens de sensibilisation et d'information (47 « J'aime »)
- Selon ce qui convient au milieu universitaire, affichage sur la prévention de violence sexuelle dans les fenêtres du BEDDP en alternance avec d'autre pour les initiatives de sensibilisation aux adaptations, le Mois de l'histoire des Noirs et l'élimination du racisme
- Participation au groupe de référence du CUO sur la violence sexuelle
- Participation au groupe de référence des cadres supérieurs en matière d'équité (qui réunit les directeurs, directeurs généraux, VRA et VR responsables des droits de la personne et du respect de l'équité dans d'autres universités ontariennes)
- Participation au Conseil consultatif du recteur sur la situation de la femme
- Participation aux réunions du Comité sur la diversité sexuelle et identitaire
- Participation aux réunions du sous-comité du coordonnateur de la LAPHO

Conseils sur les politiques et processus

Ce rapport est le premier à rendre compte d'une année complète de questions présentées au BEDDP en vertu de la Politique sur la réponse à la violence sexuelle et la prévention. Un examen de la politique est prévu en 2018-2019 afin d'y inclure, conformément aux pratiques exemplaires du secteur, la communauté universitaire complète (c.-à-d. population étudiante, corps professoral et personnel).

En 2017-2018, le Sénat a approuvé la politique et les lignes directrices relatives aux adaptations scolaires pour les étudiants handicapés, dont le BEDDP a joué un rôle clé dans la création et l'adoption tout comme dans l'abrogation de l'ancienne politique de 1994. La nouvelle Politique assure la concordance des procédures avec les dernières évolutions en vertu du *Code des droits de la personne de l'Ontario, 1990*, et les attentes de la Commission ontarienne des droits de la personne, comme décrites dans sa publication « Dans une optique d'apprentissage », lancée en avril 2017, sa nouvelle *Politique sur le capacitisme et la discrimination fondée sur le handicap* (2016) et sa *Politique sur la prévention de la discrimination fondée sur les troubles mentaux et les dépendances* (2014).

Depuis le dernier examen annuel, la Politique et le Programme pour un milieu respectueux de travail et d'étude ont été analysés davantage afin de mieux éclaircir le processus et de mettre à jour les titres de postes qui ont changé ainsi que les noms d'autres politiques/programmes. Ainsi, les modifications apportées à la Politique incluaient le nouveau nom du Code de conduite de la population étudiante (dans les domaines autres que les études), anciennement nommé simplement le Code de conduite de la population étudiante. La définition d'associations étudiantes a aussi été changée afin d'y inclure toutes les associations et tous les clubs des étudiants reconnus de l'Université Laurentienne.

En 2017-2018, le BEDDP est devenu responsable de l'administration du Code de conduite de la population étudiante (dans les domaines autres que les études), qui est actuellement à l'étude et dont une version révisée et actualisée sera présentée au Sénat en 2018-2019. Entre autres, la mise à jour permettra d'expliquer plus minutieusement le processus de plainte et de modifier le libellé pour tenir compte du transfert d'administration au BEDDP.

Administration

En 2017-2018, le BEDP a entrepris et (ou) terminé ce qui suit :

- Création du nouveau poste de gestionnaire des droits et responsabilités de la population étudiante en lien avec l'administration du Code de conduite de la population étudiante. Le processus de recrutement a donné sur l'embauche d'une candidate hautement compétente et bien informée. Cette personne rehaussera grandement la capacité du BEDDP à continuer de traiter les plaintes de façon efficace et opportune et à rationaliser le processus à la Laurentienne afin de créer un « guichet unique » pour la prise en compte de préoccupations.

- Création d'un système de classement plus robuste pour les dossiers liés au Code de conduite de la population étudiante, en utilisant les meilleures pratiques employées dans les systèmes gouvernementaux et postsecondaires. Tous les fichiers datant de 2010 et après ont été réorganisés et inclus dans le nouveau système;
- Parachèvement du rapport annuel de 2016-2017;
- Collaboration avec le Service de technologie de l'information pour créer une base de données adaptée qui réduira grandement la nécessité des dossiers imprimés et améliorera la capacité du BEDDP de produire de solides rapports statistiques. La nouvelle base de données aidera en outre à déterminer non seulement les tendances et à recenser les domaines problématiques, mais aussi à déterminer l'éducation et la formation nécessaires dans la communauté de l'Université Laurentienne;
- Embauche d'un membre du corps étudiant en travail-études qui a fait des études en communication pour faciliter les communications et la présence dans les médias sociaux du BEDDP, surtout sur Twitter et Facebook. La personne a aussi préparé de nouvelles affiches touchant, entre autres, les adaptations, le sexisme et le racisme à poser dans les fenêtres du bureau;
- Le BEDDP a tenu à jour le portail de rapport de l'Avis des étudiants et des étudiantes sur la violence sexuelle et respecté toutes les échéances du ministère pour le téléchargement/la remise de données et la diffusion afin d'assurer un taux de réponse supérieur à la norme;
- Le BEDDP a participé au Comité consultatif sur la réponse aux divulgations de violence sexuelle sur les campus universitaires et collégiaux qui a été créé afin d'aider à mettre au point une formation pour six universités et trois collèges. Les membres représentent le corps professoral, l'administration, les résidences, les services de counseling et d'accessibilité, les services aux Autochtones, de santé et de bien-être, des droits de la personne, de l'équité et de la diversité, et de sécurité, la section ontarienne de la Fédération canadienne des étudiantes et étudiants, l'Ontario Coalition of Rape Crisis Centers et un comité consultatif pour les victimes.
- À l'automne 2017, le BEDDP a été invité à participer au comité consultatif du projet Upstander pour aider à développer les supports/guides de formation/d'animation pour le projet à l'intention des étudiants des cycles supérieurs, du personnel et du corps professoral.

Chacune des réussites susmentionnées a aidé le BEDDP à contribuer plus efficacement à l'objectif d'excellence organisationnelle et au Résultat 23 du Plan stratégique de l'Université Laurentienne pour encourager l'inclusion, l'acceptation et le respect de la diversité qui existent dans la collectivité de notre campus.